

5km & 10km du Sand Bike Festival

REGLEMENT

Article 1 : L'association BUD RACING TRAINING CAMP organise une épreuve pédestre "Les 5km et 10km du Sand Bike Festival" qui aura lieu le vendredi 18 Septembre 2026.

Article 2 : Trois épreuves sont proposées :

- Deux courses chronométrées : Trail 10km (départ 18h30) et Trail 5km (départ 18h30).
- Une course enfant de 2km (départ 18h).

Tous les départs ont lieu sur le départ de la piste du Bud Racing Training Camp, circuit assez plat en forêt, parcours sur chemins privés. Les participants doivent suivre impérativement le circuit balisé, le non-respect de cette prescription entraînera l'exclusion du coureur ou du marcheur.

Article 3 : Les coureurs (10 km et 5 km) doivent fournir à l'inscription :

- Soit une licence FFA (Athlé compétition, Athlé running et Athlé entreprise) en cours de validité
- Soit le PPS (Pass Prévention Santé) délivré par la FFA sur le site <https://pps.athle.fr/> (valable 1 an). Ce dispositif supprime l'obligation du certificat médical pour les majeurs non licenciés, conformément à la loi du 2 mars 2022.
- Les coureurs mineurs (inscrits sur le 10km, le 5 km Course ou marche chronométrée) ne réalisent pas le Pass de Prévention Santé. Ils doivent remplir un questionnaire de santé gratuit, avec l'aide d'un parent sur le site <https://pps.athle.fr/>. À la fin du questionnaire, une attestation valable uniquement pour cette course est délivrée automatiquement. Les parents de mineurs devront être présents sur les lieux de l'épreuve.

Article 4 : L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence, les non-licenciés sont couverts par l'assurance responsabilité civile de leur PPS. La participation se fera sous l'entière responsabilité des coureurs ou marcheurs avec renonciation à tout recours contre les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Article 5 : Pour l'inscription les participants doivent verser comme droit de participation :

- Trail 10 km : 13 € (+ frais d'inscription +/- 1€)
- Trail 5 km : 10 € (+frais d'inscription +/- 1€)
- Course enfant : 5 € (inscription uniquement sur place)

L'inscription se fera prioritairement par internet sur le site PYRENNEESCHRONO.FR jusqu'au jeudi 17 septembre 20h ou sur place le vendredi 18 septembre de 16h à 18h mais une majoration de 2 euros sera appliquée pour le 5km et 10km (règlement par chèque à l'ordre de « BUD RACING TRAINING CAMP » ou en espèces).

Le retrait des dossards se fera le jeudi 17 septembre 2026 de 9h30 à 12h30 ou de 14h à 19h au magasin Bud racing (34 avenue des Charpentiers 40150 HOSSEGOR) ou le vendredi 18 septembre à l'entrée du Bud Racing Training Camp dès 16h.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la course pour des raisons météorologiques ou sanitaires. Le remboursement de l'inscription en ligne se fera alors après déduction des frais bancaires et du coût d'inscription sur le site <https://pyreneeschrono.fr/>. Une absence le jour de la course ne donne pas lieu au remboursement de la participation. Un lot sera offert avec le dossard à l'inscription et une poche surprise sera remise à chaque enfant.

Article 6 : Catégories et récompenses

Les catégories d'âge acceptées sont :

- pour la trail de 10 km à partir des personnes nées en 2010
- pour le trail de 5km à partir des personnes nées en 2012
- La course enfants est réservée aux enfants nés à partir de 2013 jusqu'à 2022

Les récompenses seront remises à l'occasion des différents podiums, scratch et catégories :

- pour la trail de 10 km et 5 km : SCRATCH 3 premiers et 3 premières et le/la premier(e) par catégorie (fille -20 ans / garçon – 20 ans // fille +50 ans / homme + 50 ans)
- pour la course enfants : une poche cadeaux sera distribuée à chaque enfant à l'arrivée.

Un chronométrage par puces électroniques sera assuré par la société PYRENNES CHRONO. Le dossard doit être placé sur la poitrine de façon visible. Les résultats seront disponibles sur le site <https://pyreneeschrono.fr/> et sur notre site <https://www.budracingtrainingcamp.com/>

Article 7 : L'organisation se chargera du bon déroulement des épreuves. Les parcours seront entièrement balisés avec des rubalises et des fléchages. Des signaleurs seront placés sur le circuit munis de téléphones et d'une liste des personnes à prévenir en cas d'urgence ainsi que du matériel de sécurité et de signalisation. Des secouristes seront présents pour l'assistance médicale (Protection civile). Tout abandon, tout problème ou accident devront être signalés au signaleur suivant avec la remise du dossard et de la puce. Les organisateurs se réservent le droit de modifier au dernier moment le parcours en cas d'intempérie, voire d'annuler la compétition. Des ravitaillements seront présents sur les circuits (0 pour la boucle de 5 km (à l'arrivée) et 1 pour le 10 km) et à l'arrivée. Des douches sont disponibles au Bud Racing Training Camp.

Article 8 : Les épreuves se déroulent majoritairement dans la nature, les participants s'engagent à respecter l'environnement, la flore, la faune. Ne rien jeter sur le sol : ni papiers, ni gobelets, ni bouteilles vides, ni emballages (barre et/ou gel énergétiques) qu'ils soient biodégradables ou non. Tout concurrent ne respectant pas les règles minimales de propreté pourra être éliminé. Les accompagnateurs VTT et les chiens ne

sont pas autorisés.

Article 9 : Les concurrents par leur engagement déclarent renoncer à leur droit à l'image et autorisent l'association Bud Racing Training Camp à exploiter les clichés ou films pris pendant l'épreuve et à les diffuser sur leur site et sur leur page Facebook. Article 10 : Toute personne, par le simple fait de participer à une des épreuves, accepte le présent règlement.

Article 10 : After race

Des foodtrucks & buvette seront présents à l'arrivée.